



- Commission Pony Games -
Compte rendu de la réunion
du 17 novembre 2016

Sont présents : Sabine BARBIER, Julien SEVILLA, Amandine NAVOIZAT, Alexia SERROR, Sylvie MULLER, Anaïs BLANCHONG

Sont excusés : Thierry DOSSIOS, Olivier VERDHELAN, Cécile ETIENNE

Il est 14h45, Sabine BARBIER ouvre la séance et remercie les personnes présentes. Les points de l'ordre du jour peuvent être abordés.

1. NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION

Sabine BARBIER souhaite intégrer à la commission Pony-Games du CRE, deux nouveaux membres :

- Julien SEVILLA, juge arbitre de Pony-Games qui officie sur les concours de Provence.
- Alexia SERROR, enseignante au CE Salonais
- Amandine NAVOIZAT, enseignante au CE Marseille Pastré.

Les autres membres acceptent leur entrée dans la commission.

La proposition sera faite au Conseil d'Administration du CRE.

2. PROBLEMES DE CALENDRIER 2017

Sabine BARBIER souhaite parler des problèmes de calendrier concernant les concours de Pony-Games de la saison 2017.

En effet, certaines compétitions sont très rapprochées, voire se suivent.

Alexia SERROR explique qu'elle n'a pas eu le choix pour organiser son PG du 5 novembre 2017.

Elle ne pourra cependant pas l'organiser pour des raisons de terrains. Elle souhaiterait l'organiser au CE D'ISTRES le 22 octobre 2017.

Sabine précise qu'il y a un CSO Poney le dimanche 22 novembre à Istres.

Alexia gardera donc sa date du 5 novembre et verra pour pouvoir l'organiser au CE d'Istres.

Sabine demande également à Alexia où auront lieu les Pony-Games organisé par le CE Salonais. Alexia répond qu'elle devrait les organiser sur l'Hippodrome de la Crau.

3. ACHAT D'UNE REMORQUE POUR TRANSPORTER LE MATERIEL

Sabine souhaiterait acheter une remorque pour stocker et transporter le matériel Pony-Games du CRE.

La commission pense que l'idée est bonne.

Elle précise qu'un inventaire du matériel devra être fait par chaque organisateur après chaque compétition.

Elle précise également qu'il faudra bien penser à assurer la remorque.

Sylvie MULLER demande où serait positionnée la remorque de matériel. Sabine lui répond qu'il faudra la positionner là où se sera le plus pratique pour les organisateurs, elle pense au CE d'Istres, où le matériel du CRE est actuellement entreposé.

Sabine charge Amandine de faire des propositions à la commission concernant l'achat de cette remorque.

La commission consultera ensuite le CA du CRE pour proposer cet achat.

4. POINT SUR LE MATERIEL

Sabine informe la commission que certaines pièces de matériel sont un peu abimées. Elle précise que certains plots à balles sont fendus en haut. La commission achètera progressivement du nouveau matériel.

Sylvie demande si les cannes de Litter sont toujours aux normes par rapport au nouveau règlement. Elle pense que dorénavant les cannes doivent être en plastique. Julien SEVILLA, regardera ce point de règlement et en informera la commission.

Sabine demande de l'aide à la commission pour faire un inventaire précis du matériel. Amandine, Alexia, Sylvie, Anaïs et Julien ne travaillant pas le jeudi, aideront Sabine pour réaliser celui-ci.

Sabine informe également la commission qu'elle a la possibilité d'obtenir des Litter et des Bouteilles à très bas coût. La commission valide cette idée.

Elle précise également que les piques à ballons devront être aiguisées.

5. DEVELOPPEMENT DU PONY-GAMES EN PROVENCE

Sabine présente les clubs de Provence qui ont emprunté pour la première fois du matériel et qui commencent à pratiquer le Pony-Games :

- Les Écuries de Riboulam, commencent le Pony-Games pour le loisir.
- Le CH d'Aix-Marseille, a également réalisé un stage en empruntant le matériel du CRE.

6. POINTS D'ARBITRAGE ET REGLEMENT

Alexia demande si les préparatoires pourraient être organisées en priorité en première sessions de la journée. Sabine et la commission trouve l'idée bonne et accepte l'idée.

Alexia parle également des martingales fixes de certains clubs jugées trop serrées. Sabine, Julien et Sylvie disent que rien n'est écrit dans le règlement à ce sujet. Anaïs informe la commission qu'il y a une réglementation pour certaines épreuves de CSO (SHF). Elle montre à la commission ce règlement. Sabine trouve que l'idée est bonne. Julien doit en parler à Cédric ROBIN, président de la commission Pony-Games à la FFE.

Julien rappelle à tous les membres de la commission que lors de la finale à l'anglaise les cavaliers doivent uniquement faire le retour au galop mais ne doivent pas repartir dans l'autre sens. La commission est d'accord avec Julien.

Sabine ajoute même qu'ils ne devront plus dépasser la ligne de départ pour des raisons de sécurité.

Julien explique que parfois il a l'impression de se retrouver seul à juger sur le terrain, les juges n'étant pas très impliqués dans leur rôle. La commission pense que les formations de juges résoudront peut-être ces problèmes mais il n'y a pas de réelles solutions actuellement.

Julien éclaircit à la demande d'Alexia et de Sylvie certains points de règlement concernant les jeux. En effet, Tool Box et Bottle Exchange ne peuvent être joué qu'en PMG.

7. FORMATION EN ARBITRAGE

Sabine et Julien aimeraient organiser un stage d'arbitrage.

La commission s'interroge sur le lieu, les dates et les personnes touchées par cette formation.

Anaïs BLANCHONG, instructrice et formatrice de BPJEPS, pense qu'il serait bien que les élèves en formation BPJEPS puissent assister à cette formation.

La commission décide donc d'ouvrir cette formation à tous (enseignants, élèves BPJEPS, parents, cavaliers, etc.).

Sylvie demande quel serait l'âge minimum pour assister à cette formation. Julien pense que 14 ans serait un bon âge. La commission adopte cette idée.

Sabine demande à Amandine si cette formation pourrait être faite à Pastré. Amandine verra avec Philippe LATAPIE pour organiser la formation à Pastré mais pense qu'il n'y a pas de problème. Elle précise en plus que le club possède un restaurant.

Sabine dit qu'il faudrait que deux formations soient faites à deux endroits de la région : Elle propose donc une formation au CE Salonais et une autre au CE Marseille Pastré. La commission est en accord avec elle.

Sabine souhaiterait que les dates de ces formations soient rapidement connues. Elles doivent être décidées avant le dimanche 27 novembre.

Sabine pense que la première formation pourrait être organisée le samedi 17 décembre à 19h30 au CE Salonais. Alexia est d'accord. La commission note cette date, qui sera confirmée d'ici le 27 novembre.

Julien SEVILLA se chargerait d'animer cette formation. Il sera assisté si besoin par les autres membres de la commission.

Sabine demande à ce que Julien soit défrayé. La commission accepte cette demande.

Sabine aimerait qu'un montage vidéo soit réalisé pour illustrer aux participants les différentes situations.

Julien demande à la commission d'essayer de se procurer des vidéos et de lui faire parvenir.

Sylvie demande si les participants doivent apporter un apéritif. Sabine dit que la commission prévoira un apéritif ou des pizzas.

8. POINTS DE SÉCURITÉ

Sabine interroge la commission sur le fait que les élites jouent très vite, et que les clubs ont de moins en moins de poneys pour pouvoir participer aux épreuves élites. La commission est en accord avec elle.

Sabine regrette également que le règlement international ne privilégie pas la sécurité des cavaliers.

9. REMISES DES PRIX

Sabine souhaiterait que tous les cavaliers aillent aux remises des prix mais également qu'ils y restent jusqu'au bout. Elle souhaite également voir avec la commission pour que chaque cavalier ait un lot.

Julien est en accord avec Sabine.

Sylvie informe qu'à Miramas, seul le premier quart a un lot.

Alexia dit que l'ambiance du Pony-Games veut que l'on récompense tout le monde. Ses cavaliers aiment bien avoir un petit lot.

Julien pense qu'il faut inciter les cavaliers à rester même s'ils ne sont pas dans le premier quart car sinon cela répand le mauvais esprit au sein des cavaliers. Alexia est d'accord avec Julien.

Anaïs précise que le circuit Peter Dale (Pony-Games international) récompense tous les cavaliers.

Sabine interroge donc la commission.

Julien, Alexia, Amandine et Anaïs pense que tout le monde doit être récompensé.

La commission adopte donc cette règle et tous les cavaliers seront à présent récompensés.

Sylvie aimerait que les remises des prix de l'après midi soient faites au fur et à mesure.

Alexia et Sabine, pensent que cela est difficile pour des raisons d'organisation mais ce serait l'idéal.

Il n'y a plus de questions.

Il est 17h00, Sabine BARBIER remercie les personnes présentes et clôt la réunion.